

Zeitschrift:	Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber:	Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band:	33 (2017)
Artikel:	Ramer à contre-courant : le fier combat pour l'histoire et les mémoires subalternes
Autor:	Heimberg, Charles
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-681759

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAMER À CONTRE-COURANT. LE FIER COMBAT POUR L'HISTOIRE ET LES MÉMOIRES SUBALTERNES

CHARLES HEIMBERG

Les traces qu'ont laissées ou pas, que laissent ou pas, le monde du travail et le mouvement ouvrier dans l'espace public nous disent forcément quelque chose de la société, des rapports sociaux qui la caractérisent et de son potentiel démocratique. L'étude des traces mémorielles relève a priori d'un questionnement historien dans la mesure où elle donne à voir des épaisseurs temporelles, puisque chacune de ces traces fait surgir un moment du passé dans le présent; mais également parce que ces traces ne sont pas forcément produites au moment même des faits qu'elles évoquent. Les mémoires ont ainsi une histoire. Elles ne sont rien d'autre que des constructions humaines. Et comme Maurice Halbwachs l'avait déjà montré en 1925, elles s'inscrivent dans des cadres sociaux :

Pourquoi la société fixe-t-elle dans le temps des points de repère quelque peu espacés, très irrégulièrement d'ailleurs [...] ? Les historiens se refusent de plus en plus à tirer des événements du passé des conclusions générales et des leçons. Mais la société qui porte des jugements sur les hommes de leur vivant, et le jour de leur mort, aussi bien que sur les faits, lorsqu'ils se produisent, enferme en réalité dans chacun de ses souvenirs importants non seulement un fragment de son expérience, mais encore comme un reflet de ses réflexions. Puisqu'un fait passé est un enseignement, et un personnage disparu, un encouragement ou un avertissement, ce que nous appelons le cadre de la mémoire est aussi une chaîne d'idées et de jugements¹.

Par ailleurs, ajoute-t-il plus loin, «les cadres de la mémoire sont à la fois dans la durée et hors d'elle». En les suivant, on peut : «passer aussi bien d'une notion à une autre, toutes deux générales et atemporelles,

¹ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 (1925), p. 282.

par une série de réflexions et de raisonnements, que descendre ou remonter le cours du temps, d'un souvenir à l'autre. Plus exactement, suivant le sens qu'on choisit pour les parcourir, qu'on remonte le courant, ou qu'on passe d'une rive à l'autre, les mêmes représentations nous sembleront être tantôt des souvenirs, et tantôt des notions ou des idées générales »².

Ces cadres de la mémoire sont en outre pluriels, comme le sont également toutes les appartenances sociales et culturelles des individus en fonction des divers groupes auxquels ils sont associés. Or, s'il y a bien une pluralité d'appartenances dans les sociétés contemporaines, force est de constater qu'elle n'est pas toujours prise en compte alors qu'elle mériterait de l'être, surtout dans des contextes où des préjugés identitaires et des mises en exergue exclusives du cadre national tendent à l'écraser dans les esprits.

Le mouvement ouvrier et plus encore le monde ouvrier se trouvent dans une position de subalternité au sein des sociétés contemporaines. Ils affrontent par conséquent bien des difficultés et bien des résistances lorsqu'ils s'efforcent de faire valoir une affirmation et d'obtenir une reconnaissance de leur existence, de leurs expériences, parfois traumatiques, de leurs luttes et de leur apport pour la collectivité. Or, cette affirmation et cette reconnaissance se mesurent en particulier par les traces que ce mouvement et ce monde ouvriers laissent ou ne laissent pas dans l'espace public. Ces traces se présentent notamment par le biais de monuments ou de plaques commémoratives, mais aussi dans la toponymie. Elles peuvent relever d'initiatives à caractère privé, associatif ou militant; ou alors, comme dans le cas de l'attribution des noms de rue ou de place, découler d'un acte officiel de l'État ou de communes en fonction de rapports de force politiques et sociaux.

Le fier combat³ de l'affirmation et de la reconnaissance par des monuments

Dans l'espace public genevois, les deux monuments commémoratifs les plus emblématiques de l'histoire du mouvement ouvrier se font

² *Ibid.*, p. 289.

³ Cette formulation est inspirée de l'intitulé de l'Écomusée du fier monde – Musée d'histoire et musée citoyen, installé à Montréal dans d'anciens bains populaires : ecomusee.qc.ca (consulté le 10 février 2017, comme toutes les références sur Internet ci-après). Il s'agit d'un espace muséal consacré à la vie ouvrière et aux actions citoyennes.

face de part et d'autre d'une grande place-carrefour qui est tout sauf conviviale. Ils sont situés l'un et l'autre dans un quartier, Plainpalais, où se concentre la majeure partie des lieux de l'histoire et de la mémoire ouvrières de la cité.

La présence de la Pierre consacrée au souvenir de la fusillade du 9 novembre 1932⁴, au bout de la plaine de Plainpalais, est due à une action militante ; elle présente un double caractère, semi-officiel, parce qu'elle est maintenue en place dans un espace public très fréquenté, et semi-associatif, parce qu'elle ne donne lieu qu'à des commémorations militantes. Ces rituels sont organisés par celles et ceux qui se considèrent comme les héritiers des victimes de ce massacre perpétré par l'armée suisse contre la population ouvrière et antifasciste de la cité du bout du lac, mais sans une participation officielle de la part des autorités⁵. Cette absence de reconnaissance officielle des faits et ce confinement à gauche de la mémoire de la fusillade de 1932 et du traumatisme subi par ses victimes vont peut-être connaître une évolution puisque le Grand Conseil genevois, où ne prévaut pas une majorité de centre-gauche, s'est prononcé début 2017 en faveur d'une réhabilitation des sept manifestants condamnés en 1933 par le Tribunal pénal fédéral⁶.

Au début de la rue Dancet, le monument consacré à la mémoire des brigadiers suisses⁷ engagés dans la guerre d'Espagne contre le fascisme est d'une autre nature puisqu'il a été officiellement érigé et financé en 2000 par les autorités municipales⁸. Il s'agit cette fois d'une œuvre

⁴ La fusillade de l'armée suisse qui fit 13 morts et 65 blessés le 9 novembre 1932 à Genève et pour laquelle les organisateurs d'une manifestation antifasciste furent lourdement condamnés, non pas les responsables de cet assassinat. Voir Jean Batou, *Quand l'esprit de Genève s'embrase. Au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2012 ; Charles Heimberg, Stéphanie Prezioso & Marianne Enckell (éd.), *Mourir en manifestant. Répressions en démocratie*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2008.

⁵ À l'exception notable d'un moment, éphémère, au cours duquel, alors qu'il y avait une majorité de centre-gauche au Conseil d'État, des magistrats ont prononcé des allocutions officielles allant dans le sens d'un travail de mémoire. Voir les interventions de Charles Beer en 2006 et Laurent Moutinot en 2007, *Ibid.*, pp. 209-211 et 221-222.

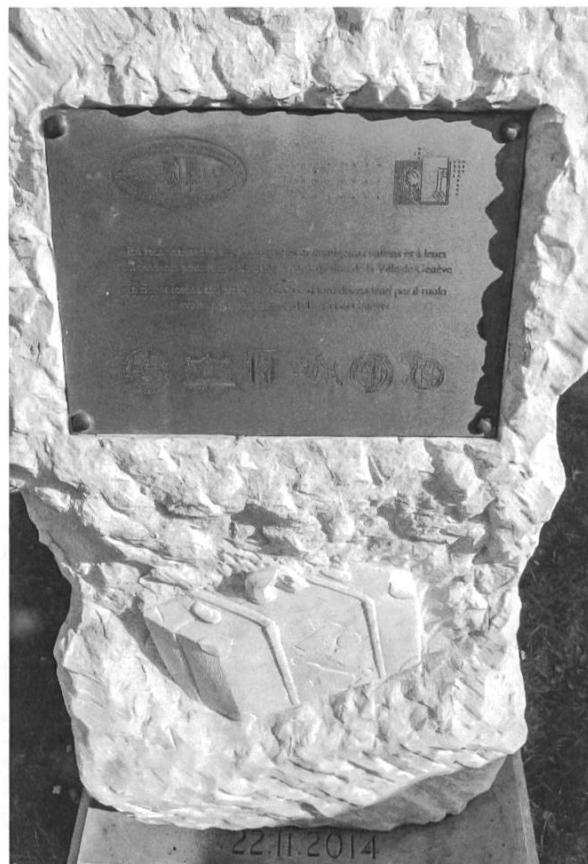
⁶ Voir le rapport du 9.2.2016 sur la Résolution R00713A du Grand Conseil genevois à l'Assemblée fédérale exerçant le droit d'initiative cantonale : ge.ch/grandconseil/data/texte/R00713A.pdf ; et la Résolution 713 sur la réhabilitation des sept manifestants condamnés suite à la manifestation du 9.11.1932 dans sa version définitive adoptée le 26.1.2017 : ge.ch/grandconseil/data/loisvotees/RV00713.pdf.

⁷ Terme qui ne désigne pas l'ensemble de tous les volontaires antifranquistes.

⁸ Voir la contribution de Camille Grandjean-Jornod dans ce volume.

artistique, due à Manuel Torres. Et sa localisation n'a aucun lien avec les faits qu'elle commémore. Si cette œuvre d'art existe bien par la volonté de la Ville de Genève, une majorité de centre-gauche et la présence au sein du Conseil administratif, au cours des années 1990, d'une fille de brigadiste, la socialiste Jacqueline Burnand, ont aidé à sa réalisation. Et il y a un élément commun qui réunit fortement les histoires de ce monument et du précédent : le fait de devoir leur existence à l'engagement politique, syndical et associatif de forces militantes qui ont entamé et poursuivi avec obstination diverses démarches pour parvenir à leurs fins⁹. En effet, il faut souligner avec insistance que la mise en visibilité des mémoires subalternes ne surgit jamais spontanément et naturellement. Elle nécessite au contraire des prises d'initiative et des actions collectives.

Une autre catégorie de monuments reliés au monde ouvrier concerne les immigrés, italiens en particulier, ainsi que les saisonniers et saisonnières. C'est ainsi qu'un monument plutôt discret a été récemment inauguré, en novembre 2014, à la place des Alpes par la Société des associations italiennes de Genève, en présence des autorités, notamment de magistrat-e-s d'origine italienne (voir ill. 24). Une inscription précise qu'il est érigé «en reconnaissance aux immigrantes et immigrants italiens et à leurs descendants pour leur rôle dans la construction de la Ville de Genève»¹⁰. Un autre monument du même type est apparu un



24. Monument aux travailleurs italiens (Genève, 2014).
Photographie Alberto Campi

⁹ Pour la Pierre du 9 novembre, voir l'entretien de Mélanie Borès avec Jacques Robert dans ce volume. En ce qui concerne le monument aux brigadiers, un comité ad hoc animé par l'ancien conseiller administratif socialiste de Vernier Fulvio Moruzzi, auquel participait notamment l'ancien brigadier Eolo Morenzoni, avait effectué un long travail de sensibilisation et de revendication en amont de son inauguration.

¹⁰ Voir : www.saig-ginevra.ch/new/wp-content/uploads/2015/02/La-notizia-novembre-2014.pdf

mois plus tard au Lignon, dans la commune de Vernier¹¹. Et ce n'est peut-être qu'une situation provisoire puisque la Ville de Genève réfléchit actuellement, à la demande du Conseil municipal, à un éventuel monument qui rendrait hommage à tous les saisonniers¹².

Un aménagement mémoriel moins connu mais significatif se situe à la périphérie du canton, dans la commune de Meyrin, première cité-satellite de Suisse. Un Jardin des disparus¹³ installé dans un petit parc à côté d'un établissement scolaire met en perspective des mémoires croisées, des mémoires blessées. Il trouve principalement son origine dans le constat commun de plusieurs communautés étrangères de cette municipalité de partager l'expérience traumatisante des disparitions forcées. C'est ainsi qu'en 2000 est aménagé symboliquement un lieu de mémoire avec six arbres, un par continent et un autre pour les droits humains. Dix ans plus tard, suite à un concours, c'est un banc de marbre blanc en forme de point d'interrogation qui est installé.

L'histoire de ce Jardin des disparus ne relève pas spécifiquement de la mémoire ouvrière, mais la présence de la mémoire des disparus argentins, notamment, montre bien qu'elle porte aussi des enjeux mémoriels liés à l'histoire du mouvement ouvrier international. Elle est elle aussi marquée par un engagement associatif décisif qui a d'ailleurs porté en parallèle sur la lutte pour la ratification et l'entrée en force, obtenue en 2010, d'une Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. C'est un lieu de mémoire singulier parce qu'il rassemble des histoires très diverses qui ont en commun l'histoire traumatisante des disparitions forcées et qu'il relève de territoires du monde entier. Mais il est en même temps installé dans la commune où vivent des rescapés et des descendants de toutes ces expériences caractérisées par un deuil inachevable.

Avec ces différents exemples de monuments commémoratifs présents sur le territoire genevois, nous voyons combien la mémoire subalterne dépend des engagements militants qui la portent. Ceux de

¹¹ *Idem*.

¹² Voir: www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-rapport-reponse/rapport-reponse-cm/891-167e

¹³ Voir à ce propos Charles Heimberg, «Le Jardin des disparus de Meyrin, près de Genève: une figure de la territorialité des mémoires», Jesús Alonso Carballés & Amy D. Wells (éd.), *Traces, Empreintes, Monuments. Quels lieux pour quelles mémoires? De 1989 à nos jours*, Limoges, Presses universitaires de Limoges (Pulim), 2014, pp. 275-289. Voir aussi le site de l'association : www.jardindesdisparus.org (mis à jour jusqu'en 2011).

Plainpalais et Meyrin sont d'ailleurs caractérisés par des cérémonies et des rituels qui ont en commun de parler aussi bien du présent que du passé, de mettre en relation les luttes et les souffrances du passé avec des enjeux politiques et sociétaux du présent¹⁴.

Les marques plus discrètes des plaques et des tombes

Deux autres types de marqueurs des mémoires subalternes se situent plus en retrait dans l'espace public : les plaques commémoratives et les tombes.

Les simples plaques apposées sur des façades sont souvent discrètes et peu remarquées. En réalité, elles n'existent socialement qu'à la condition de donner lieu à des rituels autour de l'événement ou de la personnalité qu'elles mentionnent, ce qui est plutôt rare. Par exemple, la plaque de la rue des Plantaporrêts, au numéro 3, qui mentionne que «Vladimir Ilitch Oulianov LÉNINE fondateur de l'Union soviétique habita cette maison de 1904 à 1905», n'est guère lisible faute d'entretien et est aujourd'hui peu connue.

Les plaques commémoratives constituent des marqueurs mémoriels de l'espace qui mériteraient des enquêtes systématiques¹⁵ même s'il n'est pas toujours aisément de reconstituer le contexte, les conditions et la temporalité de leur apparition, sauf, pour ce dernier point, quand leur date d'inauguration figure explicitement. Leur état d'entretien fournit une première information. Mais en revanche, ces plaques ne précisent pas toujours leur statut, officiel ou privé.

Parce que les mémoires construites à un moment donné ne sont jamais définitivement établies, surtout quand elles concernent des subalternités, les plaques commémoratives peuvent avoir une existence éphémère, se trouver à l'abandon ou finir par disparaître. Il est particulièrement malheureux que la plaque rendant hommage aux ouvriers victimes du gigantesque chantier du Pont-Butin qui relie Vernier à Lancy par-dessus le Rhône ait aujourd'hui disparu¹⁶. Elle avait été mise en exergue en 2004 pour introduire un dossier des *Cahiers d'histoire*

¹⁴ Le rassemblement du 9 novembre mis à part, une cérémonie se déroule au matin du 1^{er} Mai alternativement à la Pierre ou au monument pour les brigadiers. Au Jardin des disparus, des cérémonies marquent les anniversaires de sa création.

¹⁵ Que le présent volume ou le site www.notrehistoire.ch/group/5616-monuments-et-plaques-commemoratives-du-mouvement-ouvrier-en-suisse contribuent à encourager pour le mouvement ouvrier en Suisse.

¹⁶ Elle a encore été photographiée en avril 2012 par Armand Sin alors qu'elle était tachée par de la peinture : www.notrehistoire.ch/medias/29929

du mouvement ouvrier qui était consacré aux victimes du travail. Elle alertait les passants, les piétons, sur le coût humain de l’édifice : «À LA MÉMOIRE DES OUVRIERS VICTIMES DES TRAVAUX / Joseph Costa, Bernex, le 28 février 1919 ; Joachim Bourgeois, Allinges, le 28 novembre 1920 ; Charles Thierry, Fribourg, le 2 mai 1923 ; Robert Fromentin, Ormonts, le 10 juin 1926 ; Fritz Droz, Neuchâtel, le 12 octobre 1926.» Cette plaque rendait compte de cas individuels de mort au et du travail. Elle donnait une image de la durée du chantier et de la nature des migrations professionnelles de l’époque. Cette absence fait d’ailleurs écho à une autre occultation, celle qui concerne l’explosion de l’usine à gaz du 23 août 1909 à Genève¹⁷, une tragédie qui a fait le même nombre de victimes que la fusillade de novembre 1932 sans toutefois aboutir pour l’instant à un dispositif mémoriel comparable¹⁸.

L’existence de ces plaques commémoratives dans l’espace urbain ou dans des lieux de mémoire particuliers revêt un incontestable intérêt pédagogique. Ces traces du passé nous disent sans doute quelque chose de la société dans laquelle elles se donnent à voir. Elles ne relèvent pas toutes d’un même niveau de conscience, parfois très actif, parfois sous-jacent, en fonction des configurations mémoriales, des mémoires qui comptent ou ne comptent pas, dans chaque époque. Elles sont certes en retrait par rapport à des monuments. Selon leurs dispositions ou leur histoire, elles peuvent tout autant relever d’un acte officiel que d’une initiative privée. Et il serait aussi intéressant, dans le fond, de réfléchir en même temps à toutes les plaques commémoratives qui n’existent pas et qui pourraient avoir du sens dans l’espace public.

Par de véritables monuments ou de simples plaques, les hommages funéraires et les tombes de personnalités du mouvement ouvrier correspondent à d’autres marqueurs mémoriaux qui peuvent être caractérisés par des rituels commémoratifs ou laissés à l’abandon, mais qui constituent en tout cas des traces significatives. Dans le contexte genevois, les cimetières de Saint-Georges et de Plainpalais (le cimetière des Rois réservé aux magistrats et personnalités marquantes) fournissent de bons exemples. Celui de Saint-Georges abrite notamment la belle tombe-

¹⁷ Charles Heimberg, «L’explosion de l’Usine à Gaz et ses treize victimes oubliées, Genève, 1909», *Cahiers d’histoire du mouvement ouvrier*, n° 20, 2004, pp. 47-56.

¹⁸ L’existence d’une rue des Gazomètres ne donne lieu à aucune explication. Il en sera sans doute autrement avec le prochain aménagement d’un nouveau chemin qui portera le nom de Chemin du 23-Août, en hommage aux victimes du 23 août 1909. Voir ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/chemin-du-23-aout

monument de Johann-Philippe Becker, l'une des chevilles ouvrières de l'Association internationale des travailleurs, la Première Internationale, à Genève¹⁹. Érigé en 1889, portant des inscriptions en plusieurs langues et un buste de Becker, ce monument est actuellement menacé par les racines d'un arbre et mériterait pour le moins une restauration. Une promenade dans ce même cimetière permet aussi, notamment, de voir la tombe monumentale du socialiste Émile Nicolet (1879-1921), avec la mention «La classe ouvrière de Genève reconnaissante», la tombe plus sobre de l'anarchiste Louis Bertoni (1872-1947), «À l'inlassable combattant de la liberté» (signé de ses «camarades et amis»), ou celle encore plus discrète du communiste Henri Fürst (1894-1932), «victime de la tragédie du 9 novembre» (voir ci-contre).

À Plainpalais, au cimetière des Rois, des conseillers d'État socialistes, ainsi que l'ancien maire de Genève du Parti du travail Roger Dafflon (1914-1996) dont la tombe porte la mention «Une vie au service des plus démunis», sont enterrés parmi d'autres magistrats et personnalités. Figurent par exemple André Chavanne (1916-1990), Willy Donzé (1916-1987), Jean Treina (1899-1968), Maurice Braillard (1879-1965), dont la notoriété comme architecte dépasse sans doute celle de conseiller d'État socialiste du gouvernement Nicole, André Ehrler (1900-1949) et surtout Léon Nicole (1887-1965), à qui est consacré un somptueux monument avec buste et mains serrées en bas-relief, portant



25. Tombe d'Henri Fürst (Genève, 1932).
Photographie Alberto Campi

¹⁹ Voir une notice rédigée en 2008 par Marc Vuilleumier: aehmo.org/files/2016/10/DOS_becker_notice.pdf. Voir aussi: www.notrehistoire.ch/medias/71634

l’inscription « Tout par le peuple. Tout pour le peuple » et la signature « Au défenseur des libertés populaires les travailleurs reconnaissants ».

Il y a certes des exceptions, mais ces différentes tombes tendent généralement à l’euphémisation. Leurs textes, quand ils mentionnent l’existence d’un engagement, évitent de dire son nom : pas de socialiste, pas d’anarchiste, pas de communiste. Seul André Chavanne est qualifié d’humaniste, alors que les autres anciens magistrats sont présentés comme tels, sans étiquette partisane. Seul Louis Bertoni est qualifié de combattant, mais sa sépulture ne se trouve pas dans le cimetière dédié aux personnalités. Il lui est d’ailleurs rendu hommage comme combattant de la liberté, une formule qui pourrait s’appliquer à bien d’autres combats que les siens propres. Henri Fürst, pour sa part, est évidemment présenté comme un martyr, victime de la tragédie du 9 novembre, mais ni d’une fusillade, ni de l’armée suisse. Enfin, la tombe de Léon Nicole se distingue par l’abondance des mots qu’elle expose et leur dimension ouvrière (peuple, libertés populaires, travailleurs reconnaissants), mais là non plus, il n’y a pas de place explicite pour la notion de socialisme.

Cette modération, cette prudence, marquent probablement les limites de ce qui était possible dans un lieu qui demeure public, sous gestion municipale. Sans doute des formules un peu plus affirmées n’auraient-elles pas été tolérées. Et il serait d’ailleurs intéressant de savoir si des tentatives ont été engagées dans ce sens, si des pourparlers se sont développés, ou s’il s’agit plus simplement d’une forme d’autocensure. En matière de tombes et de monuments funéraires, pour le mouvement ouvrier, c’est davantage une dynamique d’affirmation que de reconnaissance qui prévaut, sauf peut-être pour les magistrats du cimetière des Rois. Et l’on voit que cette affirmation est bridée, comme elle l’est aussi, et même davantage encore, avec la toponymie.

La toponymie ouvrière

Une autre dimension du marquage mémoriel dans l'espace public concerne encore en effet les noms de rue, de place, de lieu, voire d'établissement scolaire²⁰. Dans ce domaine, même si des démarches ou des

²⁰ Par exemple avec le nom donné en 2009 à une nouvelle école secondaire genevoise en référence à Aimée Stitelmann (1925-2004), une très jeune résistante franco-suisse qui avait fait passer la frontière à des réfugiés pendant la guerre et s’était fait arrêter en accompagnant des résistants de Suisse en France. Elle s'est engagée toute sa vie en faveur des droits des plus démunis, enfants sans-papiers et sans école, demandeurs d’asile, etc. Elle a été réhabilitée juste avant son décès. Voir : www.ge.ch/dcti/presse/2009-03-20_com.pdf

propositions peuvent être effectuées, tout dépend clairement de choix et de décisions officielles arbitrés et assumés par l'autorité politique. Ainsi, à bien des égards, la toponymie dévoile les références et les repères qui caractérisent la culture dominante dans une société. Elle exprime des options et des préférences dans les manières de convoquer le passé (symboles républicains ou références aux anciens combattants ou résistants en France, figures du *Risorgimento* ou du nationalisme en Italie, noms d'autres lieux de l'espace national qui sont mis en avant pour le faire valoir, etc.) ou parfois des continuités avec lui (persistance des références franquistes dans l'espace public de l'État espagnol). Le fait même que la toponymie relève d'une construction symbolique ne se perçoit pas spontanément tant elle finit par paraître comme l'évidence d'un déjà-là.

Dans le cas genevois, elle fait d'abord et surtout la part belle aux élites politiques, culturelles, militaires et économiques²¹. Quelques exceptions sont toutefois à mentionner, en particulier s'agissant d'anciens magistrats et personnalités socialistes. Les rues qui leur sont attribuées sont soit de nouvelles artères, soit un peu éloignées du centre de la ville, dans des quartiers plus récents ou industriels. C'est là un signe du caractère statique bien plus prononcé, et ainsi du conservatisme, de la toponymie des centres historiques urbains, contrairement à ce qui peut être éventuellement possible dans de nouvelles agglomérations.

Dans ce domaine, l'euphémisation de la présentation des personnalités mises en évidence sur les plaques officielles est encore plus prononcée. Ainsi, par exemple, Émile Nicolet est un « Homme d'État genevois » quand Adrien Wyss (1856-1938), l'une des grandes figures du socialisme genevois d'avant 1914, n'est qu'un « Médecin philanthrope » ; Maurice Braillard est « Architecte et politicien » quand Jean Treina, à qui a été dédié une promenade, est « Homme d'État » ; pour sa part, Léon Nicole a droit à davantage de précisions, qui valent peut-être autant de justifications, puisqu'il est présenté comme « Homme politique genevois, conseiller d'État de 1933 à 1936 » ; alors que Charles Rosselet (1893-1946) n'est que « Politicien ». Sur le site de l'État de Genève, des portraits complets, mais brefs, sont proposés qui ne sont pas toujours précis. Il est possible à tout un chacun d'y contribuer. Ainsi, Adrien Wyss n'y était présenté que comme un député radical, ce qui n'est vrai que pour ses deux premières années au Grand Conseil,

²¹ Voir le site internet de l'État de Genève : ge.ch/noms-geographiques

antérieures à la création du Parti socialiste. D'autres précisions que j'ai apportées figurent aujourd'hui sur la page web consacrée à Adrien Wyss sous la rubrique... «Anecdotes» (sic)²².

Ainsi, si elle fait déjà figure d'exception, la présence de personnalités socialistes dans la toponymie genevoise se présente en plus comme une modeste concession qui ne se justifie au fond que par la qualité d'homme d'État ou de magistrat des figures concernées, voire éventuellement par leur engagement humanitaire. Dès lors, il n'y a assurément pas de place pour les luttes sociales et politiques dans la dénomination des espaces publics genevois ; et encore moins pour les luttes syndicales.

Pour mieux mettre à jour la nature réelle de cette toponymie, il est intéressant de la placer en contraste avec celle d'une ville de gauche de la banlieue parisienne, soit la ville de Montreuil en Seine-Saint-Denis. La liste des noms de ses rues, de ses places et de ses lieux est en effet très éloquente²³. Elle rassemble des personnalités républicaines, socialistes et communistes ; résistantes, féministes et culturelles. Babeuf et Blanqui sont de la partie ; mais il y a aussi un bon nombre de figures féminines : Flora Tristan et Hubertine Auclert, Louise Michel et Virginia Woolf, mais aussi Danielle Casanova, Lucie Aubrac et Simone de Beauvoir. Et il y a là de quoi nous aider à réfléchir aux valeurs qui se cachent, sans qu'on en ait toujours pleinement conscience, derrière les intitulés des rues et des places.

Ces traces de mémoire ont elles-mêmes une histoire

Monuments, plaques, tombes, noms de lieux, les traces mémorielles des groupes subalternes n'existent pas spontanément dans l'espace genevois, demeurent fragiles et résultent parfois d'une histoire complexe. Or, cette histoire n'est pas toujours accessible ni visible. Certes, il arrive que des monuments soient datés, voire signés. Mais cela ne nous donne pas forcément toutes les clés de compréhension de ce qui les a rendus possibles. Bien sûr, une tombe nous fournit de fait, en principe, la date de son implantation, même s'il peut y avoir des exceptions. Et dans ce cas, c'est aussi son état de conservation et d'entretien qui nous informe de son histoire. Enfin, les noms de rue ou de place indiquent rarement la date et le contexte du choix de cette appellation.

²² Voir : ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-adrien-wyss

²³ Voir : www.annuaire-mairie.fr/rue-montreuil-93.html ; ainsi que Philippe Hivert & Gilbert Schoon, *Montreuil. Dictionnaire historique des rues*, Montreuil, Musée de l'Histoire vivante, 2006, 2 vol.

Pour montrer l'intérêt de faire preuve de curiosité face à toute trace mémorielle en interrogeant son histoire, nous pouvons évoquer en contrepoint un exemple qui ne concerne pas le mouvement ouvrier, mais une mémoire subalterne et très traumatisante, la Maison d'Izieu, dans l'Ain. Elle abritait des enfants juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Et c'est là que Klaus Barbie et ses sbires, le 6 avril 1944, sont venus enlever 44 enfants et 7 adultes qui ont tous été menés à l'extermination (seule une femme adulte a survécu à la déportation). La maison où vivaient ces enfants, et d'autres encore, est aujourd'hui visitable dans le cadre d'un mémorial²⁴ qui a été constitué tardivement, en 1994. Or, les différentes plaques apposées sur sa façade permettent d'illustrer cette construction mémorielle tardive, et notamment l'histoire de cette maison qui est restée si longtemps à l'abandon, seule une cérémonie annuelle rappelant pendant une longue période les faits dramatiques qui s'y étaient produits. Le commentaire de ces plaques permet ainsi de bien mettre en évidence le caractère construit de la mémoire et le fait surtout que son institutionnalisation récente comme un lieu muséifié constitue un fait significatif qui n'allait pas de soi et qui s'est déroulé dans le contexte spécifique et favorable des années 1990.

Chaque fois que c'est possible, parce qu'elles l'indiquent, ou parce que des sources sont disponibles pour nous le faire savoir, il vaut donc la peine d'interroger les traces mémoriales du monde et du mouvement ouvriers pour en examiner l'histoire et ainsi en comprendre plus finement le sens et la valeur.

Ramer à contre-courant. La fragilité des mémoires subalternes

Les quelques exemples de traces mémoriales que nous avons brièvement évoqués relèvent soit d'une action militante en faveur de la mise à jour d'une mémoire occultée, soit d'un acte officiel de reconnaissance de l'apport d'une personnalité au bien public, éventuellement d'un peu des deux. Il s'agit par conséquent soit d'une mémoire et d'une reconnaissance affirmées et conquises, soit d'une reconnaissance et d'une mémoire concédées, éventuellement un peu des deux.

Affirmer et faire reconnaître les mémoires d'en bas implique un véritable combat. Il faut en effet les affirmer et les faire reconnaître, voire en réaffirmer les contenus réels quand elles ont été reconnues mais que leurs contenus ont été soumis à une euphémisation. Il existe ainsi

²⁴ Maison d'Izieu. Mémorial des enfants juifs exterminés : www.memorializieu.eu

une dynamique des mémoires, qui s'inscrit dans leurs cadres sociaux et dans des rapports de force politiques et sociétaux. Les mémoires n'existent en effet que dans la durée et, quand elles sont subalternes, elles demeurent sans cesse fragiles, souvent menacées d'essoufflement, voire de disparition.

Ainsi, le travail de mémoire passe par un travail d'histoire, la construction d'une intelligibilité du passé nécessitant de mettre à distance des évidences et de combler des silences qui sont en réalité le produit plus ou moins caché de la culture dominante. Même si le bilan à ce jour paraît encore bien mitigé en ce qui concerne le mouvement et le monde ouvriers, le travail d'affirmation d'une histoire et d'une mémoire reconnaissant des figures dominées au sein des sociétés d'hier et d'aujourd'hui demeure plus que jamais nécessaire. En n'oubliant pas qu'il s'effectue toujours à rebrousse-poil, en affrontant des courants contraires.